

2.3 Changement climatique et effet de serre

Comme à l'échelle mondiale, l'évolution des températures moyennes annuelles en France métropolitaine témoigne d'un réchauffement net depuis 1900. Ce réchauffement a connu un rythme variable, avec une augmentation particulièrement marquée depuis les années 1980. La température moyenne annuelle de 13,4 °C en 2017 a dépassé la normale (référence 1961-1990) de 1,6 °C, plaçant l'année 2017 au cinquième rang des années les plus chaudes.

Les émissions mondiales de six **gaz à effet de serre (GES)** (y compris **UTCATF**) couverts initialement par le **protocole de Kyoto** ont augmenté de plus de 80 % depuis 1970 et de 45 % depuis 1990 pour atteindre 49 milliards de tonnes **équivalent CO₂** en 2010 et 53,4 milliards de tonnes équivalent CO₂ en 2016, les émissions de CO₂ (hors UTCATF) représentant 73 % de ce total. En 2016, les émissions mondiales de CO₂ (hors UTCATF) atteignent 36 milliards de tonnes. Elles augmentent légèrement par rapport à 2015. Cela marque une reprise de la hausse après la baisse enregistrée entre 2014 et 2015. En 2016, plus de 40 % de ces émissions sont liées à la combustion du charbon, contre 32 % pour le pétrole et 19 % pour le gaz naturel. Le reste, 10 %, est lié aux procédés industriels comme la fabrication de ciment (hors combustion d'énergie).

En 2017, les émissions françaises de GES, hors UTCATF, s'établissent à 466 millions

de tonnes équivalent CO₂, soit une diminution de 15 % depuis 1990 ; 73 % sont des émissions de CO₂ et 13 % du méthane (CH₄). Cependant, depuis 2014, les émissions repartent à la hausse (+ 2,6 %) du fait d'une augmentation des émissions liées à la transformation d'énergie. Sur plus longue période, entre 1990 et 2016, la baisse enregistrée est similaire à celle de l'ensemble de l'Union européenne, avec un secteur des transports contribuant négativement aux baisses des secteurs de l'industrie de l'énergie et de l'industrie manufacturière et construction.

En 2017, en ne retenant comme GES que le CO₂, le CH₄ et le N₂O, l'**empreinte carbone** induite par la demande intérieure de la France s'élève à 749 millions de tonnes équivalent CO₂. Elle est supérieure de 20 % à celle de 1995 du fait du doublement des émissions liées aux importations sur cette période alors que les émissions sur le sol national pour satisfaire la demande nationale diminuent de 20 %. Même en tenant compte de l'accroissement de la population, l'empreinte carbone par personne, qui s'élève à 11,2 tCO₂ en 2017, reste légèrement supérieure à celle de 1995 (+ 6 %). Mais à l'instar des émissions de GES comptabilisées dans l'**inventaire national**, l'empreinte carbone par personne décroît légèrement depuis le milieu des années 2000. ■

Définitions

Équivalent CO₂ : méthode de mesure des émissions de gaz à effet de serre qui prend en compte le pouvoir de réchauffement de chaque gaz relativement à celui du CO₂.

Gaz à effet de serre (GES) : les principaux gaz responsables de l'effet de serre, dont les émissions sont encadrées par le protocole de Kyoto, sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O) et les gaz fluorés (HFC, PFC et SF₆). Les émissions de ces gaz sont pondérées par leurs potentiels de réchauffement global (PRG) et exprimées en équivalents CO₂ pour donner un total d'émissions en équivalents CO₂.

UTCATF : utilisation des terres, leur changement d'affectation et la forêt. C'est une catégorie utilisée dans les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre qui couvre les émissions et les absorptions de ces gaz liées à l'utilisation des terres, leur changement d'affectation et à la forêt.

Empreinte carbone, inventaire national, pouvoir de réchauffement global d'un gaz (PRG), protocole de Kyoto : voir rubrique « Définitions » en annexes.

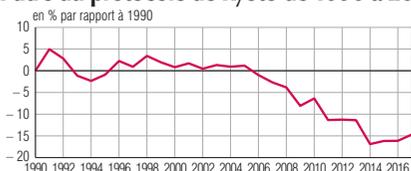
Pour en savoir plus

- « Chiffres clés du climat – France Europe et Monde », *Datalab*, SDES, édition 2019, novembre 2018.
- « Bilan climatique de l'année 2017 », Météo-France.
- « Les facteurs d'évolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie en France entre 1990 et 2016 », *Datalab*, SDES, août 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

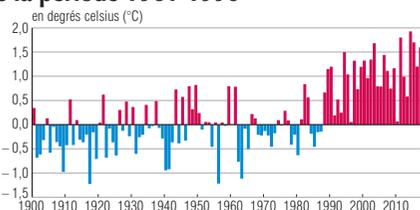
Changement climatique et effet de serre 2.3

Évolution des émissions de gaz à effet de serre au titre du protocole de Kyoto de 1990 à 2017



Champ : France y c. Saint-Martin. Note : évolution du pouvoir de réchauffement global (PRG) ; données 2017 provisoires.
Source : Citepa.

Écart à la moyenne des températures de la période 1961-1990



Champ : France métropolitaine.
Note : le dernier point affiché correspond à l'année 2017.
Source : Météo-France.

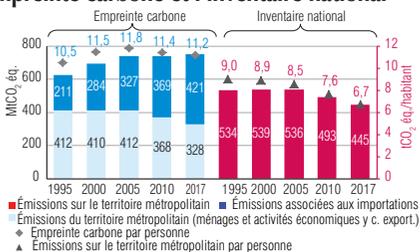
Émissions de gaz à effet de serre hors UTCATF par secteur d'activité

en millions de tonnes équivalent CO₂

	1990 (r)	2000 (r)	2005 (r)	2017 (e)
Transports ¹	122	142	144	138
Industrie manufacturière	144	126	115	79
Agriculture et sylviculture	94	95	90	88
Résidentiel, tertiaire, institutionnel et commercial	91	95	109	91
Transformation de l'énergie ²	78	71	74	54
Traitement centralisé des déchets ³	17	21	21	15
Total hors UTCATF	546	551	553	466

1. Trafic domestique uniquement. 2. Y c. l'incinération des déchets avec récupération d'énergie. 3. Hors incinération des déchets avec récupération d'énergie.
Champ : France métropolitaine et outre-mer appartenant à l'UE. Note : l'année 1990 est la valeur de référence dans le cadre du protocole de Kyoto.
Sources : Citepa, rapport Secten 2018 ; ministère de la Transition écologique et solidaire.

Émissions de gaz à effet de serre selon l'approche empreinte carbone et l'inventaire national



Champ : France métropolitaine et DROM.
Note : l'empreinte et l'inventaire portent sur les trois principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O). L'empreinte de la demande finale intérieure représente les émissions de gaz à effet de serre induites, en France et à l'étranger, par la consommation de la population résidant en France ; l'inventaire national représente les émissions de gaz à effet de serre sur le sol national, liées à la production et à la consommation finale des ménages (chauffage, transport).
Sources : SDES, d'après l'Agence internationale de l'énergie, FAO ; Citepa ; Douanes ; Eurostat ; Insee.

Émissions de CO₂ hors UTCATF dans le monde

	en millions de t CO ₂		en t CO ₂ par habitant	
	2016	16/90 en %	2016	16/90 en %
Amérique du Nord	6 138	5,7	12,6	-21,3
dont : Canada	676	21,9	18,6	-6,6
États-Unis	5 012	1,1	15,5	-21,9
Amérique Centrale et du Sud	1 304	99,2	2,5	40,8
dont Brésil	463	114,5	2,2	54,3
Europe et ex-URSS	6 067	-27,6	7,4	-31,3
dont : Russie	1 662	-30,2	11,5	-28,2
UE	3 441	-20,7	6,7	-25,9
dont France	332	-12,0	5,0	-23,0
Afrique subsaharienne	694	62,8	0,7	-18,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2 911	179,6	5,7	67,8
Asie	16 999	226,3	4,2	137,2
dont : Chine	10 433	352,5	7,6	272,6
Corée du Sud	604	125,3	11,8	88,5
Inde	2 534	286,5	1,9	154,0
Japon	1 240	7,0	9,8	4,1
Océanie	461	51,7	11,9	1,7
Soutes internationales				
maritimes et aériennes	1 180	88,3	///	///
Émissions mondiales de CO₂	35 753	59,3	4,8	13,1

Champ : émissions liées à la combustion d'énergie fossile et aux procédés industriels (par exemple fabrication du ciment hors consommation d'énergie). Ces émissions de CO₂ représentent 65 % des émissions de GES.
Sources : Banque mondiale ; SDES d'après EDGAR.

Émissions de gaz à effet de serre hors UTCATF dans l'UE

en millions de tonnes équivalent CO₂

	1990 (r)		2000 (r)		2016	
	Total	dont énergie	dont agriculture	dont processus Industriels		
Allemagne	1 264	1 064	936	772	65	62
Autriche	80	82	82	54	7	16
Belgique	150	155	122	86	10	20
Bulgarie	105	60	60	42	7	6
Chypre	6	9	10	6	0	1
Croatie	32	26	25	17	3	2
Danemark	71	72	53	36	11	2
Espagne	292	395	341	244	34	32
Estonie	41	17	20	18	1	1
Finlande	72	71	61	44	7	6
France	555	565	475	322	77	43
Grèce	106	129	95	67	8	12
Hongrie	94	74	62	45	7	6
Irlande	57	70	64	38	19	3
Italie	523	562	438	347	30	32
Lettonie	27	11	12	7	3	1
Lituanie	49	20	20	11	4	3
Luxembourg	13	11	12	9	1	1
Malte	2	3	2	1	0	0
Pays-Bas	225	229	207	162	19	11
Pologne	468	390	398	327	30	29
Portugal	61	85	71	47	7	7
Rép. tchèque	198	150	131	100	9	15
Roumanie	248	141	113	75	18	13
Royaume-Uni	812	743	517	390	42	31
Slovaquie	74	50	41	28	3	9
Slovénie	19	19	18	14	2	1
Suède	73	71	55	38	7	7
UE	5 715	5 275	4 439	3 348	430	374

Note : hors UTCATF, y c. aviation internationale.
Source : Agence européenne pour l'environnement (extraction base Eurostat du 31 janvier 2019).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2019 – Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausse		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Luminières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales